

Communiqué de presse de la FRA

Vienne, le 28 février 2017

Dix ans de protection des droits de l'homme L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne fête ses dix ans

Les droits de l'homme traversent une période difficile. À l'occasion de son dixième anniversaire, l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne organise une discussion pour faire le point sur les succès rencontrés dans le domaine des droits de l'homme dans l'Union européenne au cours de la dernière décennie et, dans le même temps, se pencher sur les énormes défis qui nous attendent. Parmi les principaux orateurs figurent le Président autrichien, Dr Alexander Van der Bellen, et la Commissaire européenne chargée de la justice, M^{me} Věra Jourová.

« L'Agence des droits fondamentaux peut légitimement être fière de ce qu'elle a réalisé au cours de ses dix premières années d'existence », a déclaré son Directeur, Michael O'Flaherty. « Nous sommes toutefois bien conscients des défis qui nous attendent pour préserver les valeurs qui fondent nos sociétés communes. Le respect des droits de l'homme ne peut jamais être considéré comme acquis, comme nous pouvons le constater en observant les niveaux élevés d'intolérance, de manque de respect, et de discrimination dans l'UE. Nous devons trouver des façons de renouveler notre engagement à l'égard de l'équité, de la justice et de l'égalité, ces valeurs sur lesquelles nos sociétés ont été bâties. »

« En cette période de mutation, nous avons le sentiment que des certitudes anciennes vacillent mais nous n'avons pas encore trouvé de nouvelles solutions pour nous aider à relever les défis qui se dressent devant nous », a affirmé le Président autrichien Alexander Van der Bellen. « En raison de cette incertitude, il est d'autant plus important de défendre les principes fondamentaux sur lesquels nos sociétés sont fondées : l'affirmation que les droits humains à la liberté et à la dignité sont universels et inaliénables. Il y a dix ans, l'Union européenne a prouvé son engagement profond envers les droits de l'homme en créant l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. Le travail de l'Agence est aujourd'hui plus essentiel que jamais. »

« L'Union européenne est fondée sur nos valeurs communes. Elle a toujours défendu et continuera de défendre nos valeurs démocratiques fondamentales, la liberté, la tolérance, et l'État de droit » a déclaré Věra Jourová, Commissaire européenne chargée de la justice, des consommateurs et de l'égalité des genres. « Il s'agit du 10^e anniversaire de l'Agence des droits fondamentaux qui a oeuvré avec ardeur pour promouvoir les droits fondamentaux dans l'UE. Dans le même temps, je suis profondément préoccupée par la remise en question, en Europe et ailleurs, des libertés démocratiques fondamentales. Nous savons tous où l'isolationnisme et le nationalisme nous ont conduits dans le passé. Je suis convaincue que la protection des droits fondamentaux et de l'État de droit est la seule réponse à apporter. »

En 2017 et par la suite, l'Agence des droits fondamentaux se concentrera sur les problèmes les plus urgents en termes de droits fondamentaux, depuis la migration

et l'asile jusqu'aux enjeux très actuels du respect de la vie privée, de la surveillance et des discours de haine à l'ère numérique, en passant par la xénophobie et la discrimination. Parallèlement, l'agence multiplie actuellement ses efforts pour sensibiliser le public et raviver le soutien à la protection des droits de l'homme, les droits de chaque personne vivant dans l'Union européenne.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

media@fra.europa.eu

Tél. : +43 1 580 30 642